

28 MARS 2023 Comité Syndical du 22 mars 2023

S.G.A.R.

Extrait du registre des délibérations

- | | |
|----------|--|
| 23-01-CS | Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 14 décembre 2022 |
| 23-02-CS | Actualisation de la liste des membres de l'Etablissement |
| 23-03-CS | Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2022 du budget principal |
| 23-04-CS | Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2022 du budget annexe « Exploitation des ouvrages » |
| 23-05-CS | Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2022 du budget annexe « Infrastructures de protection contre les inondations » |
| 23-06-CS | Affectation des résultats – Année 2022 – Budget principal |
| 23-07-CS | Affectation des résultats – Année 2022 – Budget annexe « Exploitation des ouvrages » |
| 23-08-CS | Affectation des résultats – Année 2022 – Budget annexe « Infrastructures de protection contre les inondations » |
| 23-09-CS | Rectification du taux de la redevance soutien d'étiage 2022 |
| 23-10-CS | Budget supplémentaire du budget principal 2023 |
| 23-11-CS | Constitution d'une provision semi-budgétaire au budget principal |
| 23-12-CS | Budget principal – Modification de l'autorisation d'engagement Préfiguration HMUC Sioule |
| 23-13-CS | Budget supplémentaire du budget annexe « Exploitation des ouvrages » 2023 |
| 23-14-CS | Budget supplémentaire du budget annexe « Infrastructures de protection contre les inondations » 2023 |
| 23-15-CS | Etude préalable au lancement d'une analyse HMUC sur les axes Allier et Loire |
| 23-16-CS | Analyse HMUC sur le bassin de l'Indre |
| 23-17-CS | Demande d'appui financier du Fonds Vert 2023 (Action A5) |
| 23-18-CS | Préparation de la reprise en gestion des digues domaniales |
| 23-19-CS | Attribution d'une subvention à LVO Sport Event |
| 23-20-CS | Attribution d'une subvention à la Maison de Loire d'Indre-et-Loire |
| 23-21-CS | Attribution d'une subvention à Saint-Etienne Métropole (42) |
| 23-22-CS | Attribution d'une subvention à Anne-Marie FILAIRE, photographe |
| 23-23-CS | Renouvellement de l'adhésion de l'Etablissement à divers organismes 2023 |

23-24-CS	Affectation de crédits de reports
23-25-CS	Frais de déplacement dans le cadre des manifestations organisées par l'Etablissement en 2023
23-26-CS	Création pour le besoin des services d'un poste de chargé(e) de mission « PAPI des vals de Loire dans la Nièvre, le Cher et le Giennois »
23-27-CS	Recrutement d'un(e) apprenti(e) au sein de la direction administrative et financière
23-28-CS	Forfait « mobilités durables »
23-29-CS	Adhésion aux missions relatives à la santé et à la sécurité au travail exercée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret
23-30-CS	Suivi « anguille » sur le bassin du Cher
23-31-CS	Portage par l'Etablissement du Contrat Territorial Val Dhuy Loiret 2023-2028
23-32-CS	Modification du programme d'actions du Contrat Territorial Plaine alluviale de la Loire auvergnno-bourguignonne

Le Président de l'Etablissement public Loire certifie :

- Que le registre des délibérations adoptées par l'Assemblée délibérante a été transmis aux collectivités membres de l'Etablissement le **2 8 MARS 2023**
- Que le présent extrait a été affiché à l'Hôtel de la Région Centre-Val de Loire le .. **2 8 MARS 2023** ..
- Que le texte complet des délibérations, rendues exécutoires après transmission au Préfet de la Région Centre-Val de Loire, peut être consulté au siège de l'Etablissement, à l'Hôtel de la Région Centre-Val de Loire, ainsi qu'au siège de chacune des collectivités membres.

**Le Président
de l'Etablissement public Loire**

REÇU A LA PREFECTURE
DE LA REGION CENTRE LE

2 8 MARS 2023

Daniel FRECHET

S.G.A.R.